Ouestmédias-com

CSE du 20 octobre 2026

# Une politique sociale et un plan de transformation au détriment des femmes

Les **femmes** sont moins rémunérées que les hommes, les cadres plus fortement encore (moins 16%). Elles sont plus nombreuses à temps partiels et occupent des emplois les plus susceptibles de disparaître. La direction le reconnaît mais répond que cela sera très long à corriger.
Pour la CGT, les femmes seraient en droit de diminuer leur temps de travail ! Sachant que passer de 39 à 35 heures ne représente même pas l'écart moyen. Voilà la réalité ! L'entreprise doit réparer cette injustice rapidement.

**Les formations ?** Elles sont loin de répondre aux besoins. L'employabilité est en danger et l'insécurité s'accroît. Quels seront les métiers de demain ? Qui s'en préoccupe aujourd'hui alors que nous sommes dans l'urgence ? Personne apparemment.

Les **conditions de travail** se dégradent**,** le taux d'absentéisme progresse. La santé mentale est impactée, le risque psychosocial s'aggrave dans un climat de plus en plus anxiogène. Toutes les tranches d'âges, même les plus jeunes, sont concernées. Des situations de souffrance au travail perdurent depuis des années. Les salariés sont épuisés face à une direction qui préfère faire la sourde oreille et camoufler la poussière sous le tapis.

**Quant à l'accompagnement humain au changement,** il ne peut se satisfaire de réunions et documents écrits. Ce n'est pas un bouclier de protection. Le plan de transformation, **théorique** et basé en grande majorité sur les **nouvelles technologies,** ne prend pas en compte l'humain qui devient l'outil d'exécution au profit d'une **IA** qui se gave de ses connaissances.

La **CGT** attend des actes ! Elle ne cessera de signifier à l'employeur ses responsabilités légales en termes de sécurité et de protection de la santé physique et mentale de ses salariés (article L. 4121-1 et suivants du Code du travail).

## Efficience 2 : les angles morts se dévoilent…

La CGT demande une **négociation**. Chaque départ à la retraite, l'addition des retraites progressives et des diminutions de temps de travail se traduisent par la disparition définitive d'emplois (160 selon le rapport Sextant). Ce sont des suppressions de postes afin d'amputer les effectifs. Cette stratégie se poursuivra au gré de la pyramide des âges. Est-ce là une vision d'avenir ? N'y aurait-il plus personne pour innover, inspirer ?

Le 17 novembre, les élus devront rendre un avis sur Efficience 2. Sauf que ce projet est évolutif jusqu'à fin 2027. D'ici là, bien des axes et décisions pourraient être modifiés. La CGT demande des garanties pour l'avenir de tous les salariés restants, car les choses changent déjà dans l'ombre au point de se poser la question de l'entrave :

- Reconduction d'avenant annuel de temps supplémentaire à 10% : c'est terminé lorsque cela engendre du sureffectif. Avec pour conséquence directe : une baisse du pouvoir d'achat pour ces salariés, majoritairement des femmes.
- Outils d'automatisation, d'amélioration des contenus : un certain nombre sont déjà en phase de développement et de tests. Des tests souvent menés par les salariés, remplacés in fine par une machine une fois leurs compétences absorbées. Intolérable !
  - Outil d'amélioration pour la copie des correspondants : cet outil sera déployé auprès des correspondants des douze départements, puis des journalistes Secrétaires de rédaction (SR). De plus, il intégrera le SEO (référencement web). La CGT rappelle qu'à ce jour, aucune évaluation des gains de temps attendus par la direction ne permet de valider son déploiement. **Un passage en force !**
- IA : une information consultation sera ouverte, or des développements sont déjà en cours… Ces "livrables" s'enrichiront grâce au travail de chacun. L'ambition à fin 2027 est de remplacer toute la chaîne éditoriale par des outils développés en interne, notamment avec SAGA (Système Augmenté de Gestion de l'Actualité). Une menace réelle sur les emplois est à craindre. La CGT rappelle qu'un **accord d'entreprise doit être négocié.**
- Assistantes des rédactions (AR)et leurs responsables **:** il y aura une mise en commun selon les régions avec le maintien de tâches : gestion et administration, le lien avec les lecteurs, les abonnés et les correspondants ainsi que de la valeur ajoutée par l'aide à la rédaction. Quoi ? Comment ? Quand ? Aucune précision n'a été donnée, mais cela a été "travaillé avec les salariés concernés", tranche la direction !
- Infolocale : toutes les pages Agenda, aujourd'hui montées par les SR dans les départements, seront automatisées au siège.
- Siège : les contenus web devront être davantage repris pour le print, qui devra être fabriqué avec le moins de temps possible.
- Encadrants des équipes : la direction dit vouloir être "précautionneuse" avec ces salariés « *sandwich* » pris entre le marteau et l'enclume. Comment ? Via des réunions et des communications spécifiques. Est-ce à la hauteur ? Un facteur de risque psychosocial supplémentaire. Il y a urgence à traiter ce sujet.
- Vidéaste : un par jour par département est annoncé. Sur quel effectif ? Et un monteur vidéo supplémentaire au siège.

La CGT revendique qu'un **monteur vidéo,** un **documentaliste,** un **iconographe,** un **community manager,** fait des choix éditoriaux pour informer, éclairer le récit par l'image**. Nous demandons une nouvelle fois la reconnaissance du statut de journaliste, selon l'Observatoire des métiers, paritaire, pour toute cette communauté qui contribue à la création de contenus.** Car, derrière il y a des impacts sur les carrières. Le président répond que la question sera instruite. Quand l'image et ceux qui la travaillent seront-ils enfin reconnus ? De la discrimination professionnelle ? La rédactrice en chef précise que **l'éditing** est majeur. Que Ouest-France le reconnaisse aussi dans le statut de ces salariés.

300 000 abonnés : un objectif non atteint depuis des années et même revu à la baisse. La méthode ne serait-elle pas à revoir ? Augmenter la personnalisation algorithmique, avec par exemple les rubriques « pour moi » et « c'est arrivé près de chez moi », parvient-elle à convertir le lecteur en abonné ? Visiblement non. Et comment une augmentation de 50% du numérique compenserait-elle la baisse de diffusion du journal imprimé ?

Bulletin de salaire : le nom de votre payeur ne figure plus sur le bulletin de paie. Vous pouvez le trouver dans Rubics. En cliquant sur votre photo, vous accédez à "vos relations collaborateurs".

Frais de transport : non, la direction ne compte pas aider les salariés par le dispositif « prime carburant ». Elle préfère étudier la PPV (Prime de partage de la valeur, dite prime Macron). Mais pas avant l'année prochaine !

La CGT est en complet désaccord sur l'exonération de cotisations sociales, capitales pour maintenir notre système social par répartition. S'y soustraire est contraire aux valeurs fondamentales de solidarité sociale.